



Département de l'Ariège  
Arrondissement de ST GIRONS  
Canton des Portes du Couserans  
Tél : 05.61.96.65.58  
E-mail : [commune.cazavet@orange.fr](mailto:commune.cazavet@orange.fr)  
Adresse : 11 rue du Lac 09160 CAZAVET

MAIRIE DE CAZAVET

## Procès verbal

### du conseil municipal du 05 novembre 2024

Présidente de la séance : Geneviève OSMOND  
Secrétaire de la séance : Anne Luce CASAL

**Présents** : Anne Luce CASAL, François DEDIEU, Serge BONNEFOY, Jacques EMILE, Romain MAESTRIPIERI, François VIDAL, Sayaphoum SAYAVONG, Geneviève OSMOND, Jacques ROQUES

#### I- Approbation du CR du Conseil Municipal du 24 septembre 2024

*Approuvé à l'unanimité*

#### II Délibérations du Conseil

✓ Participation aux frais de cantine – Ecole de St Girons (N°DE\_038\_2024)

Madame la Maire rappelle qu'une convention est passée chaque année pour la prise en charge des frais de cantine pour les enfants résidants à Cazavet et inscrits à l'école de St Girons. Le conseil municipal approuve la convention et la participation financière aux frais de cantine pour les 2 enfants scolarisés à l'école de St Girons pour l'année 2024-2025, pour un montant de 2€ par enfant et par repas effectif pris.

*Approuvé à l'unanimité*

✓ Blason validation (N° DE\_040\_2024)

Madame la Maire expose au Conseil Municipal l'opportunité de pouvoir identifier la commune grâce à un blason représentant la commune et quelques éléments marquants de son histoire. Le conseil municipal approuve la mise en place et l'utilisation d'un blason dans toutes correspondances.

*Approuvé à l'unanimité*

✓ Création d'emploi d'agent recenseur (N° DE\_039\_2024)

Madame la Maire rappelle que le recensement aura lieu du 16 janvier au 25 février 2025. Pour préparer cette enquête, il convient de recruter un agent recenseur (chargé de réaliser les collectes sur le terrain). La proposition de recruter Mme DEPUNTIS Céline est soumise à l'assemblée. L'intérêt de mieux connaître la commune, ses habitants est souligné dans cette proposition. Le conseil municipal approuve le recrutement et la rémunération de l'agent recenseur, Céline Depuntis secrétaire de la commune, pour le recensement de la population pour l'année 2025.

*Approuvé à l'unanimité*

### III- Informations :

#### 1. Bulletin Municipal

Le bulletin Municipal est en cours de création. Les évènements de la Commune y seront exposés notamment les dates des prochaines festivités, ainsi que les modalités du recensement. Appel est fait à chacun des conseillers municipaux pour apporter les sujets qu'il souhaiterait voir aborder dans le journal municipal.

#### 2. Colis de Noël

Les paniers gourmands vont être commandés à la Maison Jougla. Ces paniers sont composés de mets sucrés et salés et seront offerts aux aînés de la commune de plus de 75 ans. Ils seront distribués à l'occasion des fêtes de fin d'année.

#### 3. Courriers d'administrés

La Mairie a reçu 2 courriers d'administrés. Le contenu et les demandes de ces courriers ont été exposés aux conseillers.

- L'un propose des animations : voyage culturel en bus, protéger la boîte à livres et souhaitant une vitesse limitée à 30 dans le village.
- L'autre courrier concerne encore l'aménagement futur du Pradas et le souhait de rencontrer l'architecte accompagnant la collectivité.

Les deux courriers ont suscité toute notre attention et méritent réflexion. Une réponse partielle est faite par le courrier aux habitants.

#### 4. Décoration du village pour Noël

Le village sera décoré le samedi 14 décembre 2024.

Le RDV est fixé à 14h00, sous la halle, pour la mise en place des décorations.

L'achat de sapins est prévu, un devis sera demandé à une entreprise du Couserans.

Vers 16h, un goûter clôturera cette journée à la salle polyvalente, avec animation.

#### 5. Acquisition de cases de columbarium : devis

Les cases du Columbarium sont toutes occupées. Il est donc nécessaire de racheter d'autres cases afin de pouvoir répondre à des demandes. Le devis de l'entreprise Granimond a été retenu et validé à l'unanimité pour l'achat de 6 nouvelles cases.

#### 6. Grotte d'Aliou

L'entreprise BRGM nous informe que la préfecture a donné l'autorisation par arrêté de pénétrer dans la grotte d'Aliou afin « de procéder à la rénovation du matériel de suivi quantitatif du réseau de surveillance de l'état quantitatif des eaux souterraines ». Les travaux ont commencé le 08 octobre 2024 et ont duré 3 jours.

#### 7. Organisation du 11 novembre

Un dépôt de gerbe aura lieu le 10 novembre 2024 à 11h30 devant le Monument aux morts.

Un flyer sera distribué dans chaque boîte aux lettres afin de convier les habitants de Cazavet à cette commémoration. A l'occasion de cette distribution sera donné une information concernant les futurs travaux du Pradas.(ci-joint).

Un apéritif sera proposé suite à ce devoir de mémoire.

#### 8. Rapport d'activités de la Communauté des communes

Les Conseillers ont été destinataire du rapport de la Communauté des Communes, qui est aussi présenté en conseil municipal.

#### 9. Recherche de terrain agricole

Une demande de terrain pour un usage agricole a été envoyée par courrier à la Mairie. Nous ne pouvons répondre favorablement à cette demande car la commune ne dispose pas terrain.

## IV : Questions diverses

### **1- Plan communal de sauvegarde : PCS**

Le plan communal de sauvegarde doit être rédigé dans le but de mettre en place des actions en amont d'une catastrophe. Il doit être terminé en mars 2025.

Des réunions sont prévues.

La 1ere réunion aura lieu le mercredi 27 novembre 2024, pour présentation de la trame.

### **2- Plan de prévention des risques de chantiers sur voiries**

Le Préfet nous rappelle, dans un courrier en date du 30 octobre 2024, que le code du travail impose, en qualité de maitre d'ouvrage, de bien prendre en compte, les principes généraux de prévention des risques professionnels et de combattre les risques à la source.

L'organisation précise des travaux (planification des travaux avec mesures mises en place, conditions de travail) répond pleinement à cet objectif.

Un arrêté de circulation et de stationnement est prévu lors de l'abattage des arbres sur le Pradas.

**Fin de la séance à 20h46**

Geneviève OSMOND  
Président de séance

Anne Luce CASAL  
Secrétaire de séance



